

# AUXILIAIRE DE PUÉRICULTURE VOLANT/VOLANTE

NOUS RECRUTONS !



Peymeinade/Le Tignet/  
Saint Cezaire sur Siagne/  
Saint Vallier de Thiey



35h30



Accès par voie  
statutaire ou  
contractuelle / CDD



Cadre d'emplois des  
auxiliaires de puériculture



Régime indiciaire et  
indemnitare



A pourvoir le 24/08/2026

*Vous avez le sens du service public ?  
Rejoignez la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse*

## LE PAYS DE GRASSE EN BREF

Une Communauté d'Agglomération rassemble plusieurs communes pour conduire ensemble des projets structurants au service d'un territoire et de sa population. La CA du Pays de Grasse regroupe 23 communes pour 100 000 habitants - habitantes. Elle dispose d'un cadre de vie préservé proposant richesses culturelles et nature remarquable. Capitale Internationale des parfums, son savoir-faire est inscrit au patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Unesco.

## VOTRE RÔLE - VOS COMPÉTENCES

Votre super-pouvoir ? Offrir chaque jour douceur, attention et réconfort aux jeunes enfants. Rejoignez une équipe dédiée à leur bien-être et participez à leurs premiers apprentissages.

Pour mener à bien vos missions, vous devrez :

- Accueillir et accompagner l'enfant dans des activités d'éveil ;
- Réaliser des soins d'hygiène corporelle, de confort et de prévention ;
- Accompagner l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité ;
- Veiller à la sécurité de l'enfant.

## VOUS ÊTES DE NATURE À

- Faire preuve d'empathie pour comprendre les émotions et favoriser l'accompagnement bienveillant ;
- Garantir un environnement calme et sécurisant ;
- Communiquer clairement avec les enfants, les parents et l'équipe.

## VOUS DISEPSEZ

- Maîtrise des règles d'hygiène et de sécurité
- Titulaire du diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

## NOS AVANTAGES +

- Parking gratuit
- Titres restaurant : 50% participation collectivité
- Comité des Oeuvres Sociales : avantages, loisirs, chèques cadeaux (si adhésion)
- Mutuelle labellisée : participation employeur (sous conditions)
- Participation aux frais de transport en commun

MOTIVEZ VOTRE CANDIDATURE AVANT le 14/08/2026

Envoyez votre CV et lettre de motivation au

Président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse

57 avenue Pierre Sénard - 06130 GRASSE

ou par e-mail à : RH-Recrutement-Formation@paysdegrasse.fr

